

Le Régime du corps et les environnements textuels de ses manuscrits

Nicolò Premi
Università di Verona – École Pratique des Hautes Études (PSL)

RÉSUMÉ : *Le Régime du corps d'Aldebrandin de Sienne (le premier traité d'hygiène et de diététique en langue vulgaire) présente une large tradition manuscrite. Il est inséré à la fois dans des recueils médicaux, dans des recueils pieux, ainsi que dans des recueils encyclopédiques d'inspiration morale où sa nature éclectique se manifeste plus clairement. La variété des arguments traités par Aldebrandin permet de lire le Régime selon différentes perspectives en fonction du contexte dans lequel il s'inscrit. Son statut fluide est révélé aussi par les divers remaniements accomplis au cours des années de sa diffusion pour détourner sa vocation première au type de réception auquel il était destiné. En particulier dans certains manuscrits le Régime est associé au Bestiaire d'amour de Richard de Fournival : ces informations (ainsi que d'autres données) nous font nous demander s'il y avait une sorte de connexion entre les deux textes au niveau de la réception.*

MOTS-CLÉS : Régime du corps – Bestiaire d'amour – Aldebrandin de Sienne – Richard de Fournival

ABSTRACT: *Aldebrandin de Sienne's Régime du corps (the first treaty on hygiene and dietetics written in vernacular) has a very wide manuscript tradition. It is found inserted both in medical sums of Salernitan inspiration, in religious and devotional collections and in encyclopaedic collections of moral and literary inspiration in which its eclectic nature is more clearly manifested. In fact, the variety of topics covered by the text allows us to read the Régime according to different perspectives depending on the context in which it is inserted. The various redraftings of the treaty (cuts, additions, collages, rewritings) testify to its fluid status, aimed at bending its contents to the type of reception to which it was intended. In certain manuscripts the*

Régime is matched with Richard de Fournival's Bestiaire d'amour: this information (as well as other data) makes us wonder if there was a connection between the two texts from the reception point of view.

KEYWORDS: *Aldebrandin de Sienne – Régime du corps – Richard de Fournival – Bestiaire d'amour – Medieval medicine*

Le *Régime du corps*,¹ composé vers le milieu du XIII^e siècle par le médecin italien naturalisé français Aldebrandin de Sienne, est le premier traité diététique rédigé directement en langue vulgaire. Il s'agit d'un véritable *best-seller* de la littérature médicale du Moyen Age qui a produit, en deux siècles et demi de vie, une vaste tradition manuscrite très articulée : d'après la dernière *recensio* réalisée par Sebastiano Bisson sur la base des études de Françoise Féry-Hue, on connaît aujourd'hui 73 témoins manuscrits de l'œuvre.²

Le succès du traité et la complexité stemmatique de sa tradition manuscrite sont dus non seulement à la langue vulgaire qui a favorisé sa diffusion même parmi les non-spécialistes de médecine, mais aussi au fait qu'Aldebrandin a écrit un traité prolixe, hétéroclite et caractérisé par un horizon d'attente ambigu.

Le *Régime du corps* est divisé en effet en quatre parties qui sont essentiellement autonomes entre elles : la première (« De garder le cors tot ausi le bien sain com le mal sain generaument ») traite de l'hygiène générale, la deuxième (« De garder cascun membre par lui ») se concentre sur les différentes parties du corps, la troisième (« Des simples choses qu'il convient a oume user ») est consacrée à la nourriture, la dernière enfin (« Phisonomie ») traite de la physiognomie.³ L'hétérogénéité de ces quatre parties est due au large éventail d'autorités médicales arabes utilisées pour la compi-

¹ Marilyn Nicoud préfère désigner le traité d'Aldebrandin *Livre de Physique* qui est le titre qu'on retrouve dans les manuscrits plus anciens de l'œuvre (cf. Nicoud 2007, p. 115). Je ne la suivrai pas dans ce choix et j'appellerai le traité *Régime du corps* qui est le titre attribué par Louis Landouzy et Roger Pepin dans leur édition et avec lequel l'œuvre est mieux connue. Toutes les citations du traité proviennent de l'édition Landouzy-Pepin.

² Le dernier recensement est celui de Bisson (cf. Bisson 2001, pp. 29-32). Dans la liste des témoins on n'a pas inclus le manuscrit Turin, Biblioteca Nazionale Universitaria, M. IV 11, perdu dans un incendie en 1904.

³ *Régime du corps* (éds. Landouzy-Pepin), pp. 9, 83, 109, 191.

ler. On peut dire que comme en chimie la fluidité d'un liquide est due au modeste frottement entre ses parties, de la même manière les faibles forces de cohésion entre les quatre parties du *Régime* ont produit sa dispersion dans la tradition manuscrite : c'est ce qui en a fait une œuvre très exposée aux remaniements, surtout à partir de la première moitié du XIV^e siècle.⁴ Quant à l'horizon d'attente, le *Régime du corps*, ainsi que les autres soi-disant *regimina sanitatis*, s'adresse « à deux types de public : d'un côté, des néophytes », surtout appartenant aux milieux cultivés et aristocratiques de la cour, « de l'autre des praticiens ou du moins des étudiants qui se destinent à le devenir ».⁵ Ce double type de public a favorisé la diffusion de l'œuvre dans différents milieux et pour différentes fonctions.

La tradition manuscrite du *Régime* a été étudiée principalement par Louis Landouzy et Roger Pépin (premiers éditeurs), par Françoise Féry-Hue et, plus récemment, par Sebastiano Bisson.⁶ Sur la base de ces études, nous pouvons identifier trois rédactions différentes du texte : la rédaction A, définie par la présence d'un prologue, la rédaction B (sans prologue et divisée à son tour en trois groupes : B classique, B dite *roger male branche* et B courte) et la rédaction mixte. À ces rédactions s'ajoute la tradition indirecte qui consiste en des extraits, des extraits remaniés, des remaniements et des traductions en italien, catalan et latin. Néanmoins, comme l'a déjà souligné Bisson, la classification de la tradition manuscrite des deux premiers éditeurs a ses limites et il existe des doutes raisonnables quant à son efficacité : non seulement les familles décrites par Landouzy et Pépin comprennent seulement à-peu-près la moitié des manuscrits du *Régime*, mais les frontières entre une famille et l'autre sont souvent définies à partir de données minces et parfois contradictoires. Il serait donc nécessaire de la repenser et d'essayer de construire un *stemma* à partir des manuscrits individuels.

Mais au-delà de ces problèmes de stématique, je voudrais étudier ici en particulier les différents environnements textuels dans lesquels le texte

⁴ Selon Nicoud les versions transformée ou écourtés du *Régime* constituent le 42,4% de l'ensemble de la tradition manuscrite du texte (cf. Nicoud 2007, pp. 414-416).

⁵ Nicoud 2007, p. 141.

⁶ Cf. *Régime du corps* (éds. Landouzy-Pépin), pp. XXI-LI, Féry-Hue 1987, Féry-Hue 1989, Féry-Hue 1999, Féry-Hue 2004 et Bisson 2001, pp. 23-29.

⁷ Selon Nicoud les manuscrits qui transmettent isolément le texte du *Régime* sont seulement le 13% du total (cf. Nicoud 2007, p. 470).

a été inséré au cours des deux siècles et demi de sa fortune. Dans le vaste domaine de la tradition, les *codices* où on retrouve seulement le *Régime* sont en fait une minorité par rapport aux recueils composites dans lesquels différents types de texte de vocations et de natures diverses ont été réunies ensemble.⁷

Il faudra donc considérer quelques-uns des 73 manuscrits qui transmettent l'œuvre pour étudier le rapport que le traité entretient avec son environnement et – pour continuer avec la métaphore du liquide – les changements de forme qu'il subit à cause de son insertion dans un certain récipient. J'utiliserai dans mon analyse le concept empirique de « coloration » d'un manuscrit, défini par Marilyn Nicoud comme la teneur du codex déterminée à partir du « nombre de textes rassemblés pour chaque catégorie » et du « taux d'occupation des feuillets ».⁸ Mon analyse s'inscrit dans la ligne méthodologique inaugurée par Lynn Thorndike dans un article sur l'étude des manuscrits composites qui rassemblent des ouvrages scientifiques où ce spécialiste des sciences du Moyen Âge a illustré comment la combinaison de différents sujets au sein d'un même codex offre un terrain ouvert à la conjecture sur l'esprit et la mentalité à l'origine de ce conglomérat d'idées.⁹

Le *Régime du corps* est particulièrement adapté à ce type d'analyse car la longévité de son succès et le fait qu'il soit l'œuvre d'un auteur essentiellement inconnu en ont fait l'objet de transformations précoces.¹⁰ Selon Nicoud, qui s'est occupée du genre du régime de santé au Moyen Âge, le traité d'Aldebrandin « constitue sans doute une sorte de cas limite car [...] aucun texte diététique [...] ne fit l'objet d'autant de réaménagements et de réécritures »¹¹ (cf. Figure 1).

⁸ Nicoud 2007, p. 443, n. 8.

⁹ Cf. Thorndike 1946.

¹⁰ Nicoud a démontré que dans la longue vie manuscrite du texte, du XIII^e au XV^e siècle, « la diffusion des versions remaniées ou abrégées progressa de façon assez homogène », mais « c'est surtout dans la seconde moitié du XV^e siècle qu'elle fut la plus importante » (Nicoud 2007, p. 415).

¹¹ Nicoud 2007, p. 416.

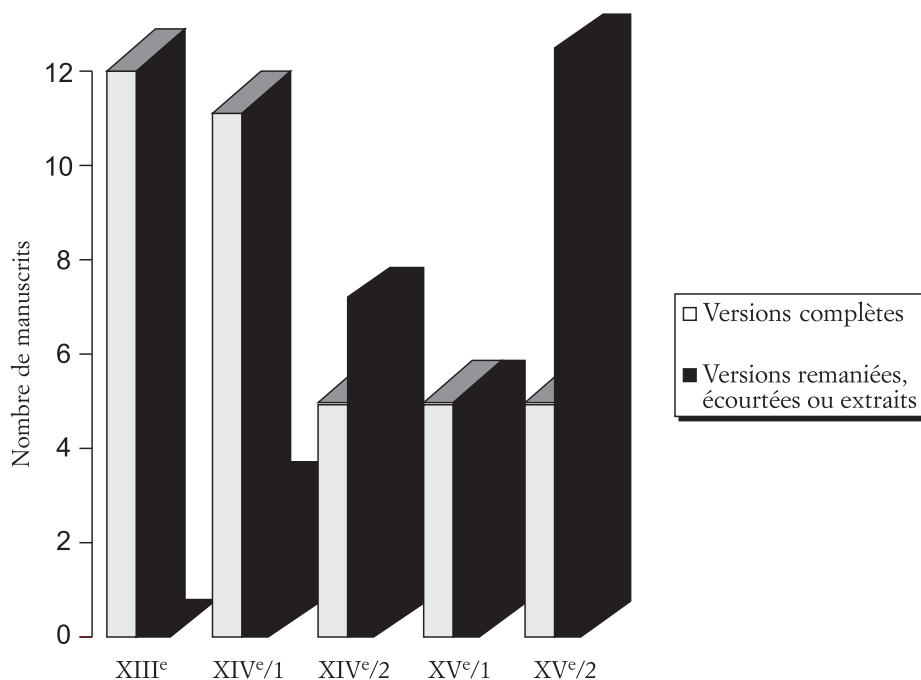


Figure 1, tirée de Nicoud 2007, p. 416 : Répartition par demi-siècle des versions complètes et remaniées du *Régime du corps*.

La coloration des manuscrits conservés du *Régime* reste, bien entendu, dans sa majorité médicale ou scientifique. C'est le cas, par exemple, de deux manuscrits du XV^e siècle (Oxford, Bodleian Library, Bodley 179 ; Paris, BNF, fr. 1288)¹² qui contiennent un prologue selon lequel le texte aurait été composé pour l'empereur Frédéric II et aurait été traduit du grec en latin et du latin en français.¹³ Dans le Bodley 179 le *Régime* trouve sa place parmi des recettes médicales, un traité d'urologie et la traduction française du *Circa instans* ; dans le ms. fr. 1288 on retrouve même des re-

¹² Le troisième manuscrit qui contient ce prologue est Cité du Vatican, BAV, Reg. lat. 1334.

¹³ On lit dans le prologue : « Feldris qui jadis fut emperiere de Romme, et puis fut condemné a Lyons sur le Rosne du pappe Innocent en concille general [...] fist cest present livre translaté de grec en latin et de latin en françois, et le translata maistre Helebran dit de Saenne » (cf. Féry-Hue 1987, p. 117). L'idée que le texte soit une traduction du latin est clairement un moyen de renforcer l'autorité du traité. Cependant nous savons, au contraire, que l'original français a été traduit en latin : cfr. à ce propos Bisson 2002.

cettes médicales en latin, «les traductions françaises de la *Summa* de Gautier Agilon, du *Lilium medicinae* de Bernard de Gordon, de la *Chirurgia* de Roger de Salerne et du *De pestilentia* de Jean Tournemire, un lexique des simples et des courts traités médicaux français». ¹⁴

En général le *Régime* est souvent entouré de réceptaires, d'herbiers et de traités sur les eaux médicinales ; parfois il côtoie aussi des traductions, des commentaires ou des gloses des œuvres de l'enseignement universitaire et des ouvrages des autorités médicales. Ce type de manuscrits était généralement réalisé pour des raisons pratiques, surtout pour aider à la pratique médicale, pas forcément des professionnels de santé, mais plutôt au bénéfice des amateurs éclairés et des néophytes à la recherche de *consilia* concernant l'*ars medica*. Les œuvres qui accompagnent plus souvent le *Régime* dans les recueils médicaux sont la *Lettre d'Hippocrate à Cesar* et le *Secret de secrets*.

De plus, au sujet de la coloration médicale et scientifique, le cas d'un autre manuscrit est particulièrement intéressant : le codex Paris, BNF, fr. 2021 (XIII^e siècle) – choisi par Landouzy et Pepin comme base de leur édition (nommé A) – est en effet un recueil scientifique au sens large, car on y trouve l'*Image du monde* de Goussin de Metz, « une dissertation sur la chronologie et des traités d'algorisme et de géométrie ». ¹⁵

Mais les environnements textuels du *Régime* les plus intéressants pour notre sujet ne sont pas les environnements médicaux ou scientifiques. En premier lieu, je voudrais donc examiner quelques exemples de manuscrits du traité dont la coloration peut être définie, au sens large, religieuse et dévotionnelle. Dans le manuscrit Londres, British Library, Sloane 1611 (copié au XIII^e siècle), par exemple, le traité d'Aldebrandin côtoie un recueil liturgique latin, un *Enseignement pieux* attribué à Nicole Bozon, les *Cinq joies de sainte Anne*, une *Vie de sainte Marguerite* et des psaumes en latin.

Un codex de l'Arsenal, le ms. 2059, est similaire au recueil du manuscrit de Londres: il s'agit d'un recueil pieux (daté 1341) où des extraits du *Régime* sont entourés par des textes religieux et mystiques, c'est-à-dire, entre autres, le *Ci-nous-dit*, des traités sur la pénitence et sur la messe, le *Enseignements nouveaux d'un père à son fils*, « des traités mystiques sur

¹⁴ Féry-Hue 1987, p. 117.

¹⁵ Féry-Hue 1987, p. 115.

l'amour de Dieu et la grâce, la traduction des *Meditationes* de saint Bonaventure et une méditation sur la passion d'après saint Bernard ».¹⁶

Comme le dit Marilyn Nicoud, « le rapprochement qui s'est opéré dans un grand nombre de copies entre le *Livre de Physique* et des textes par nature très éloignés du champ médical a sans doute facilité des interprétations nouvelles de son contenu ».¹⁷ En effet dans les recueils religieux et dévotionnels, probablement constitués pour servir de livres de maison, la présence du *Régime du corps* peut s'expliquer de deux manières: d'une part, un traité d'hygiène pourrait faire partie facilement d'un recueil destiné à être lu dans un contexte de vie domestique; d'un autre côté, le *Régime* représente l'importance de la sanctification du corps à côté de celle de l'âme. D'ailleurs, comme le dit saint Paul dans la première lettre aux Corinthiens, le corps est le temple du Saint-Esprit, qui a été placé par Dieu dans chaque homme qui doit par conséquent glorifier Dieu même dans le corps.¹⁸

Pour confirmer en particulier cette deuxième raison on peut considérer un groupe de trois manuscrits du XV^e siècle (Bruxelles, Bibliothèque royale Albert I^{er}, ms. 1110-1132 ; Valenciennes, Bibliothèque municipale, ms. 329 et BAV, Pal. lat. 1990) où le *Régime* a été remanié, découpé, abrégé et mêlé à un traité de dévotion, pour détourner sa vocation première et l'utiliser dans un « souci de moralisation » et un « but dévotionnel ».¹⁹ Dans ce groupe de manuscrits le traité d'Aldebrandin apparaît sous un nouveau titre et un copiste (ou son modèle) y a même ajouté au nom de l'auteur la fausse appellation de « chevalier et champion du Saint Sepulcre de Jherusalem » pour accroître son autorité dans le domaine religieux. Le nouveau titre est *Lyen du corps a l'ame e de l'ame au corps* et le texte débute par un prologue « où les intentions morales et édifiantes de l'ouvrage sont annoncées ».²⁰

Dans le manuscrit de Bruxelles en particulier on retrouve seulement la quatrième partie du *Régime*, remaniée et suivie par des textes astrolo-

¹⁶ *Ibidem*, p. 121.

¹⁷ Nicoud 2007, p. 461.

¹⁸ « Nescitis quoniam corpora vestra membra Christi sunt? [...] An nescitis quoniam corpus vestrum templum est Spiritus Sancti, qui in vobis est [...] Glorificate ergo Deum in corpore vestro », *Epistula I ad Corinthios*, VI 15, 19, 20.

¹⁹ Féry-Hue 1987, pp. 124-125.

²⁰ Nicoud 2007, p. 461.

giques et religieux. Cette partie, comme on l'a vu, concerne la physiognomie que déjà Aldebrandin, en suivant le *Liber phisionomie* de Michel Scot, considérait comme « science des passions naturelles de l'âme et des accidents du corps dans leur interaction ».²¹ Le compilateur du manuscrit bruxellois, en privilégiant cette partie et en la retouchant, ne faisait donc que souligner et détourner à des fins religieuses une vocation plus « psychologique que physiologique »²² qui appartenait déjà au traité d'Aldebrandin. La quatrième partie du *Régime* « est la seule œuvre à vocation plutôt médicale dans un gros recueil de textes pieux »²³ même dans le manuscrit Munich, Bayerische Staatsbibl., Gall. 60, rédigé à la fin du XIV^e siècle.

Nous avons vu comment une œuvre dont la vocation première est sans doute scientifique, a été réinterprétée selon une lecture différente et insérée dans un contexte religieux : un copiste, ayant perçu l'ambiguïté de la vocation du texte, n'a pas eu de scrupules même en changeant le titre du traité. Le but derrière ce type de compilations était, pour ainsi dire, de rassembler deux médecines, « celle que recommande le prêtre et celle du praticien ».²⁴ Par ailleurs, d'autres copistes ont perçu, par exemple, « le rôle important joué par les autorités »²⁵ médicales dans l'œuvre d'Aldebrandin et, à la place du titre habituel, ils ont préféré des titres comme *Avicenne en roumans*²⁶ ou *Le livre de la diete universal selon Ysaac et les autres auteurs de medecine*.²⁷

Mais pour se rapprocher plus strictement à la thématique de ce volume, ayant déjà analysé brièvement le statut et l'horizon d'attente ambigu du traité entre science et religion, nous pouvons maintenant considérer le troisième environnement textuel où le *Régime* se trouve placé dans sa tradition manuscrite. Je me réfère notamment aux manuscrits composites qui se présentent comme des *compendiums* de toutes les connaissances et qui rassemblent donc textes religieux, moraux, scientifiques, encyclopédiques et littéraires.

²¹ Nicoud 2007, p. 109.

²² *Ibidem*, p. 122.

²³ Féry-Hue 1987, p. 122.

²⁴ Nicoud 2007, p. 465.

²⁵ *Ibidem*, p. 121.

²⁶ Venise, Biblioteca Nazionale Marciana, Gall. Ap. X., f. 1r (copié au début du XIV^e siècle).

²⁷ Paris, Bibliothèque de l'Arsenal, ms. 2872, f. 342r (copié au XIV^e siècle).

Je me concentrerai en particulier sur deux gros recueils composites à vocation morale et littéraire conservés à la BNF, le fr. 1109 et le fr. 1444. Selon Françoise Féry-Hue, le traité d'Aldebrandin représente dans ces recueils l'élément médical.²⁸ Le ms. fr. 1109 (copié en 1310) rassemble les poésies du Reclus de Molliens, le *Tresor* de Brunetto Latini, le *Chevalier au barisel*, le *Miroir du monde*, les *Moralités des philosophes* d'Alart de Cambrai, le *Dit des trois morts et des trois vifs* de Nicole de Margival, un chansonnier français et diverses textes moraux. Le ms. fr. 1444 (de la seconde moitié du XIII^e siècle), pour sa part, rassemble des textes pieux (la *Bible* d'Hermann de Valenciennes, *Miserere* et *Carité* du Reclus de Molliens, le *Bestiaire divin* de Guillaume Le Clerc), des romans (la *Chronique du Pseudo-Turpin*, les *Sept sages de Rome* en prose), un texte encyclopédique comme l'*Image du monde* et le *Bestiaire d'amour* de Richard de Fournival : le *Régime* y a été copié à partir du troisième chapitre de la première partie – consacré au boire – après un petit poème philosophique intitulé *Dou plait de sapience et de folie*.

L'idée proposée par Françoise Féry-Hue que le *Régime* aurait été choisi par les compilateurs de ce type de recueils simplement pour représenter le domaine médical dans une collection qui rassemble une pluralité de thématiques est peut-être un peu simpliste. Je crois en fait que le choix de placer le traité d'Aldebrandin dans ce contexte n'est pas dû seulement au fait que l'œuvre soit écrite en langue vernaculaire. Le *Régime*, à mon avis, est particulièrement approprié pour prendre place dans le conglomerat d'idées de ces manuscrits, précisément à cause de sa fluidité et de son ouverture aux différentes lectures. Comme nous l'avons vu, le *Régime* n'est pas un simple traité d'hygiène et de diététique : il se prête à être lu à des fins dévotionnelles et religieuses, sa quatrième partie est un petit essai de psychologie et il est lui-même un ouvrage à vocation, en quelque sorte, encyclopédique, si bien que dans un groupe très homogène de sept manuscrits du *Régime* d'origine flamande le chapitre 3 de la troisième partie a été « truffé d'interpolations relatives aux animaux »²⁹ tirées d'un ouvrage encyclopédique comme le *Tresor* de Brunetto Latini.

Une piste de recherche intéressante au sujet de ces recueils composites est la relation qui semble qu'on peut entrevoir entre le *Régime* et un ou-

²⁸ Féry-Hue 1987, p. 116.

²⁹ Féry-Hue 1987, p. 125.

vrage de doctrine amoureuse comme le *Bestiaire d'amour* de Richard de Fournival. En effet, non seulement les deux œuvres sont rassemblées dans le manuscrit fr. 1444, mais il y a d'autres données qui suggèrent qu'il y avait un dialogue entre le *Régime* et le *Bestiaire* au niveau de la réception et qu'ils ne devaient pas être considérés si éloignés l'un de l'autre par les lecteurs. Tout d'abord dans un manuscrit conservé à la Pierpont Morgan Library de New York, le ms. 459 (écrit au début du XIV^e siècle) la quatrième partie du traité d'Aldebrandin suit le *Bestiaire d'amour* de Richard ; ensuite, dans le ms. Londres, British Library, Sloane 2806 (copie au XIV^e siècle) le *Régime* débute par cette phrase : « Ci commence la medecine maistre Richart de Fornival ».

Selon Françoise Féry-Hue, le fait que l'œuvre d'Aldebrandin ait pu être attribuée à tort à l'auteur du *Bestiaire* est dû non seulement à la contemporanéité de la rédaction des deux ouvrages mais aussi au fait que la troisième partie du *Régime* « fait une large place aux qualités nutritives des animaux ». ³⁰ En outre « quelques-uns de manuscrits de ces deux traités sont illustrés de miniatures représentant les mêmes animaux » ³¹ et beaucoup de codex du *Régime* emploient le picard qui était aussi le dialecte maternel de Richard de Fournival. D'ailleurs, l'auteur du *Bestiaire* était lui-même un médecin et, de plus, selon Monica Green « Richard might have been at the center both of the assembling of the “New Galen” and of the new valorization of the Galenic corpus ». ³²

L'appariement de la physiognomie du *Régime* et du *Bestiaire* dans le codex de New York s'explique aussi par l'analogie qui s'identifiait au Moyen Age entre les types humains et les espèces animales depuis Aristote, un sujet qui a eu un épanouissement à partir du XIII^e siècle surtout dans les bestiaires moralisés.

Il se peut cependant qu'il y ait quelque chose de plus. Dans le texte du *Régime* il y a en fait plusieurs références aux relations sexuelles entre hommes et femmes: non seulement le chapitre 7 de la première partie s'appelle «d'abiter avoec femme» et on y trouve des conseils sur la modération dans les relations sexuelles avec les femmes pour se libérer des «les anguisses des amors dont maintes gens sont souspris», mais dans la troisième partie, concernant la nourriture, à propos des aliments – de la

³⁰ Féry-Hue 1987, pp. 116-117.

³¹ *Régime du corps* (éds. Landouzy-Pepin), p. XXXIX, note 1.

³² Green 2018, p. 200.

viande des différents animaux aux légumes – il y a maintes occurrences d'expressions telles que « done talent d'user femme », « conforte le nature de l'homme à user le femme », « dounent chaleur d'user le femme », « apette le talent d'user femme » et d'autres similaires.³³ Enfin, dans la quatrième partie, qui mêle à l'examen d'éléments corporels l'étude de quelques comportements, il y a des nombreuses références aux types humains qui aiment les femmes plus ardemment (« amerès de femme »). Cette insistance sur les nourritures aphrodisiaques et les tempéraments plus enclins à l'amour, typique de l'œuvre d'Aldebrandin, semble établir un dialogue particulier avec la phénoménologie de l'amour de Richard – qui parle aussi de la maladie de l'amour – dans le contexte encyclopédique dans lequel s'inscrivent les deux œuvres.

D'ailleurs, l'attention réservée par Aldebrandin à la relation entre l'homme et la femme et son importance dans l'économie générale de l'œuvre aux yeux des lecteurs sont confirmées par un autre manuscrit composite, le Lansdowne 380 de la British Library, constitué à la fin du XV^e siècle. Dans ce recueil composite on retrouve des textes moraux, pieux, littéraires, lyriques et médicaux liés ensemble³⁴ et le compilateur du manuscrit y a inclus aussi un remaniement du chapitre 7 de la première partie du *Régime du corps*, consacré aux relations sexuelles, qui « introduit des considérations morales, tout à fait étrangères au *Régime* et se poursuit [...] par un traité de gynécologie, anonyme, à fort esprit moralisant ». ³⁵ Ce manuscrit était conçu comme un livre de maison compilé au bénéfice d'une jeune fille non mariée qui pouvait y trouver des textes utiles pour son instruction catéchétique et morale, et pour son éducation à la vie conjugale.³⁶

Le *Régime* est aussi placé à l'ouverture d'un autre recueil composite à vocation morale dans lequel on peut trouver des textes médicaux, une chronique, des prières, *l'Histoire d'Atile* et, juste après le *Régime*, *l'Enanchet* : il s'agit du manuscrit MR 92 de la Bibliothèque métropolitaine de

³³ Dans la troisième partie il y a une douzaine d'occurrences de ce type d'expressions.

³⁴ On y trouve en particulier des « courts textes moraux (*Dits des philosophes, Faintises du monde...*), pieux (prières en français, nomenclatures pieuses, *Profits de la messe, Joie du paradis, Vie de sainte Catherine...*), lyriques (poésies de Charles d'Orléans, chansons anonymes), médicaux (saignées, recettes gynécologiques...), domestiques (recettes de cuisine) et astrologiques (note sur les planètes) » (Féry-Hue 1987, p. 123).

³⁵ Féry-Hue 1987, p. 123.

³⁶ Cfr. Sewright 2009.

Zagreb, datable à la fin du XIII^e siècle.³⁷ L'appariement du *Régime* et de l'*Enanchet* semble en particulier s'inspirer à une logique similaire à celle qui lie le traité d'Aldebrandin au *Bestiaire d'amour*. L'*Enanchet* est une compilation doctrinale qui traite d'une pluralité de sujets et qui réserve un espace substantiel à l'amour ; le *Régime*, de son côté, est une compilation médico-religieuse avec une insistance particulière sur la relation entre l'homme et la femme. Dans un sens, on pourrait dire que, même dans le cas du manuscrit MR 92, le *Régime* entre en contact avec le système doctrinal de l'*Enanchet* en l'intégrant d'un point de vue médical dans l'environnement de textes encyclopédiques d'un recueil composite. Enfin, il est intéressant de noter que la sixième et dernière unité codicologique du manuscrit (ff. 137r-144r) contient également un petit chansonnier français qui – on pourrait dire – fait preuve sur un plan poétique d'une sagesse d'amour qui a été déjà explorée, sur un plan scientifique et moral, dans les œuvres précédentes.

Pour conclure, dans sa tradition manuscrite, le *Régime du corps* s'inscrit parfois dans un environnement textuel encyclopédique, mais on peut dire qu'il est lui-même un ouvrage à multiples facettes: en deux siècles et demi de vie il a été interprété par des scribes et des lecteurs comme une œuvre médicale truffé de citations et de références aux autorités scientifiques (conçue à la fois pour une utilisation domestique et pour les praticiens) ; néanmoins le traité d'Aldebrandin a été aussi inséré – pour ainsi dire – sans aucun rejet de greffe dans des manuscrits religieux et dévotionnels, en subissant parfois une véritable moralisation. Le *Régime*, ensuite, en raison des relations qu'il établit avec le *Bestiaire d'amour*, était probablement aussi perçu comme un support pour le traitement didactique de la phénoménologie de l'amour de Richard qui partageait, peut-être, le même horizon d'attente d'un régime de santé; enfin, son bon français,³⁸ son utilité pour différents types de lecteurs et le fait que dans certains manuscrits composites il ait été placé à côté des œuvres littéraires et même lyriques de matière courtoise montrent que le *Régime* devait aussi être perçu comme un ouvrage agréable à lire. Comme le dit Marilyn Nicoud : « L'environnement religieux, moral ou littéraire qui entoure le

³⁷ Pour être exact, dans ce manuscrit, entre le *Régime* (ff. 1r-55r) et l'*Enanchet* (57r-76r) a été inséré un fragment de l'*Epistola Aristotelis ad Alexandrum* (55v-56r) : cf. *Enanchet* (éd. Morlino), pp. 46-57.

³⁸ Cf. Zinelli 2016, p. 2 où le français d'Aldebrandin est défini « sostanzialmente 'corretto' ».

texte diététique donne l'image d'un livre de maison, capable d'enseigner à son lecteur le plaisir de la lecture, l'édification morale et les règles d'une bonne hygiène de vie, tant pour le corps que pour l'âme ».³⁹

BIBLIOGRAPHIE

- Bisson Sebastiano 2001, *Una versione latina del Régime du corps di Aldobrandino da Siena (Oxford, Bodleian Library, Canon. misc. 388)*, thèse pour la « Scuola di specializzazione per conservatori di beni archivistici e librari della civiltà medievale » de l'Université de Cassino.
- 2002, *Le témoin gênant. Une version Latine du régime du corps d'Aldebrandin de Sienne*, « Médiévales », 21, 42, pp. 117-130.
- Enanchet (éd. Morlino), *Enanchet. Dottrinale franco-italiano del XIII secolo sugli stati del mondo, le loro origini e l'amore*, éd. Luca Morlino, Padoue, Esedra, 2017.
- Féry-Hue Françoise 1987, *Le Régime du corps d'Aldebrandin de Sienne : tradition manuscrite et diffusion*, dans *Santé, médecine et assistance au Moyen Âge. Actes du 110e congrès national des sociétés savantes, Montpellier, 1985. Section d'histoire médiévale et de philologie*, Paris, Comité des travaux historiques et scientifiques, t. 1, pp. 113-134.
- 1989, *Le Régime du corps d'Aldebrandin de Sienne: note sur une version française réécrite*, « Romania », 110, pp. 253-264.
- 1999, *Le Régime du corps d'Aldebrandin de Sienne: complément à la tradition manuscrite*, « Romania », 117, pp. 51-77.
- 2004, *Le Régime du corps d'Aldebrandin de Sienne: complément à la tradition manuscrite (suite)*, « Scriptorium », 58, 1, pp. 99-108.
- Green Monica H. 2018, *Richard de Fournival and the Reconfiguration of Learned Medicine in the Mid-13th Century*, dans *Richard de Fournival et les sciences au XIII^e siècle*, éd. Joëlle Ducos et Christopher Lucken, Florence, Edizioni del Galluzzo, pp. 179-206.
- Nicoud Marilyn 2007, *Les régimes de santé au Moyen Âge. Naissance et diffusion d'une écriture médicale (XIII^e-XV^e siècle)*, Ecole Française de Rome, Rome, I.

³⁹ Nicoud 2007, p. 465.

- Régime du corps* (éds. Landouzy-Pepin), *Le régime du corps de maître Aldebrandin de Sienne*, éds. Louis Landouzy et Roger Pépin, Paris, Champion, 1911.
- Sewright Kathleen 2009, *An introduction to British Library MS Lansdowne 380*, « Notes », 65, 4, pp. 633-736.
- Thorndike Lynn 1946, *The Problem of the Composite Manuscripts*, dans *Miscellanea Giovanni Mercati*, t. VI, Cité du Vatican, pp. 93-104.
- Zinelli Fabio 2016, *Il francese di Martin da Canal*, dans *Francofonie medievali. Lingue e letteratura gallo-romanze fuori di Francia (sec. XII-XV)*, éds. Anna Maria Babbi et Chiara Concina, Vérone, Fiorini, pp. 1-66.

MANUSCRITS

- Bruxelles, Bibliothèque royale Albert 1^{er}, ms. 1110-1132
- Cité du Vatican, Biblioteca Apostolica Vaticana, Pal. lat. 1990
- Cité du Vatican, Biblioteca Apostolica Vaticana, Reg. lat. 1334
- Londres, British Library, Lansdowne 380
- Londres, British Library, Sloane 1611
- Londres, British Library, Sloane 2806
- Munich, Bayerische Staatsbibliothek, Gall. 60
- New York, Pierpont Morgan Library, ms. 459
- Oxford, Bodleian Library, Bodley 179
- Paris, Bibliothèque de l'Arsenal, ms. 2059
- Paris, Bibliothèque de l'Arsenal, ms. 2872
- Paris, Bibliothèque nationale de France, fr. 1109
- Paris, Bibliothèque nationale de France, fr. 1288
- Paris, Bibliothèque nationale de France, fr. 1444
- Paris, Bibliothèque nationale de France, fr. 2021
- Turin, Biblioteca Nazionale Universitaria, M. IV 11
- Valenciennes, Bibliothèque municipale, ms. 329
- Venise, Biblioteca nazionale Marciana, Gall. Ap. X
- Zagreb, Metropolitanska knjižnica, MR 92